

## FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 2 août 2019 – n° 273

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

[https://telechargement.sante.gouv.fr/6ed02cd204f53ac64844/PJ\\_n%C2%B0273.zip](https://telechargement.sante.gouv.fr/6ed02cd204f53ac64844/PJ_n%C2%B0273.zip)

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

### GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE

#### 1- Circulaire opérateurs 2020

La circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État pour 2020, a été signée le 29 juillet 2019.

Vous la trouverez sur le site de la performance publique en cliquant sur le lien suivant : [circulaire](#)

Elle comporte des nouveautés par rapport à celle de l'an dernier et notamment sur la cohérence du DPGECP avec le tableau des autorisations d'emplois (modification du tableau 1). Ces nouveautés modifient le recueil des règles budgétaires applicables à votre établissement. Ce recueil est disponible sur le site de la performance publique en cliquant sur ce lien : [recueil](#)

Vous êtes invités à vous conformer à ces 2 documents dans le cadre de la construction de votre budget initial 2020.

### RESSOURCES HUMAINES

#### 1- Elections professionnelles des PTP

La DRH (SD1B) vous a contacté à plusieurs reprises sur la procédure mise en place pour les élections professionnelles des PTP.

A titre de rappel, vous trouverez dans le dossier des pièces jointes la note DRH en date du 22 juillet 2019 relative à l'élection des représentants du personnel des PTP aux CAP et CETP.

La date des élections est fixée le **jeudi 12 décembre 2019**.

### VIE DES ETABLISSEMENTS

#### 1- Appel à projets « Maisons Sport-Santé »

**Rappel** : Le directeur des sports, par mail du 1<sup>er</sup> août, vous a informé du dispositif mis en place pour reconnaître les 101 premières maisons Sport-Santé. Aussi vous trouverez, dans le dossier des pièces jointes, l'appel à projet relatif aux Maisons Sport-Santé et le cahier des charges.

## **2- Agence nationale du sport**

La loi n°2019-812 du 1<sup>er</sup> août 2019 relative à la création de l'Agence nationale du sport est parue au JORF du 2 août 2019. Vous la trouverez dans le dossier des pièces jointes.

## **3- Agenda :**

Le ministère des sports sera fermé le 16 août 2019.

*Le rythme hebdomadaire de diffusion du flash info établissements ne sera pas garanti durant le mois à venir. S'il est diffusé, il le sera en fonction des besoins et toujours le vendredi.*

*Bonnes vacances à vous tous*